



Société anonyme au capital de 1 009 897 173,75 euros
Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 PARIS
552 120 222 R.C.S. PARIS

RAPPORT SUR LES RISQUES

PILIER 3 30.09.2020

SOMMAIRE

1 FACTEURS DE RISQUES	3
2 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES	5
2.1 Fonds propres	5
2.2 Exigences de fonds propres	6
2.3 Ratio de levier	8
2.4 Ratio de conglomérat financier	8
2.5 Informations quantitatives complémentaires sur le capital et l'adéquation des fonds propres	9
3 RISQUE DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE	10
3.1 Informations quantitatives	10
3.2 Détail risque de crédit	12
3.3 Détail risque de contrepartie	12
4 RISQUE DE MARCHÉ	13
4.1 Evolution de la VaR de trading	13
4.2 Exigences de fonds propres au titre du risque de marché – Informations quantitatives complémentaires	14
5 RISQUE DE LIQUIDITÉ	15
5.1 Réserve de liquidité	15
5.2 Ratios réglementaires	15
5.3 Actifs grevés et non grevés	16
6 ANNEXE	17
6.1 Index des tableaux du Rapport sur les risques	177

1 FACTEURS DE RISQUES

Le Chapitre 2 du Pilier 3 2019 est modifié comme suit : au sein de la section 2.2 « Facteurs de risques », des pages 7 à 15, un facteur de risques « Covid-19 » a été ajouté à la catégorie 2.2.1 « Risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire ». Ce facteur de risques est placé en position 2.2.1.1.

Pour rappel, les facteurs de risques décrits dans cette section sont présentés à la date du présent document et la situation décrite dans chaque facteur de risques est soumise à des évolutions en cours et peut évoluer, même de manière significative, à tout moment.

2.2.1 Risques liés aux contextes macroéconomique, de marché et réglementaire

2.2.1.1 La pandémie de coronavirus (Covid-19) et ses conséquences économiques pourraient affecter négativement l'activité et la performance financière du Groupe.

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus (Covid-19) est apparue en Chine. Le virus s'est propagé dans de nombreux pays à travers le monde et l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'épidémie pandémique en mars 2020.

La propagation du virus et les mesures sanitaires prises pour y répondre (fermetures de frontières, mesures de confinement, restrictions concernant l'exercice de certaines activités économiques ...) ont et pourront continuer à avoir un impact important, direct et indirect, sur la situation économique mondiale et les marchés financiers. La résurgence de la Covid-19 a conduit à de nouvelles restrictions sur la mobilité (dont un reconfinement en France et dans un certain nombre de pays européens et la mise en place de couvre-feux locaux ou nationaux), et le rebond économique observé durant l'été 2020 est en perte de vitesse dans plusieurs pays. Un virus toujours actif pourrait conduire à la prolongation ou à la répétition de mesures restrictives qui pourraient durer plusieurs mois et ainsi affecter négativement l'activité, la performance financière et les résultats du Groupe.

La récession brutale subie par les pays affectés et la réduction des échanges commerciaux mondiaux continueront d'avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique mondiale, tant que la production mondiale, les investissements, les chaînes d'approvisionnement et les dépenses de consommation seront affectés, impactant ainsi l'activité du Groupe et celle de ses clients et contreparties.

Les mesures de confinement ont par ailleurs conduit à une baisse de l'activité commerciale et des résultats du Groupe, du fait d'une ouverture réduite de son réseau d'agences et d'une moindre demande de ses clients. Une nouvelle phase de confinement pourrait impacter encore davantage ses résultats financiers.

Dans de nombreuses juridictions dans lesquelles le Groupe opère, les gouvernements et banques centrales ont pris ou annoncé des mesures exceptionnelles pour soutenir l'économie et ses acteurs (systèmes de garantie de prêts, reports d'échéances fiscales, recours facilité au chômage partiel, versement d'indemnités ...) ou pour améliorer la liquidité sur les marchés financiers (achats d'actifs, etc.). L'accord trouvé le 21 juillet 2020 par la Commission Européenne pour doter l'Union Européenne d'un mécanisme de relance de 750 milliards d'euros, ainsi que l'annonce par le président français d'un nouveau plan à hauteur de 100 milliards d'euros devraient favoriser un redressement davantage tiré par la demande. Si les premières mesures de soutien ont bien répondu aux effets immédiats de la crise, les dispositifs mis en place pourraient néanmoins être insuffisants pour accompagner la reprise. Parallèlement au bon déroulement de ces plans, la capacité de la BCE à mener son « *quantitative easing* » restera clé pour assurer la stabilité financière de la zone euro.

Dans le cadre du programme de prêts garantis par l'Etat français portant sur une enveloppe de 300 milliards d'euros, le Groupe a adapté ses procédures d'octroi pour traiter le flux massif de demandes. Le Groupe a pris des dispositions exceptionnelles pour accompagner financièrement ses clients et les aider à surmonter les effets de la pandémie Covid-19 sur leurs activités et leurs revenus. Le Groupe accompagne également ses clients à l'étranger dans le cadre des dispositifs publics ou privés de moratoires ou de prêts garantis par les États. Ces mesures obligent le Groupe à réaffecter des ressources et à adapter ses processus d'octroi et de gestion. Dans l'hypothèse où ces mesures d'accompagnement des entreprises et des particuliers seraient renforcées (élargissement des moratoires, nouveaux financements, renforcement des fonds propres, etc.), l'activité du Groupe et ses résultats pourraient continuer à être affectés.

Les mesures de confinement prises dans plusieurs des principaux pays où le Groupe exerce ses activités (l'Europe de l'Ouest représente 68% des expositions EAD (*Exposure At Default*) du Groupe au 30 juin 2020, dont 46% sur la France), réduisent significativement l'activité économique et entraîneront une récession économique dans de nombreux pays. Les risques de nouveaux épisodes de confinement (en cas notamment de nouvelles vagues épidémiques) de même qu'un rattrapage trop lent de la demande pourraient accroître l'ampleur et la durée de ces récessions. Ceci, combiné à un haut niveau d'endettement des Etats et des entreprises, pourrait constituer un frein à la reprise et avoir des répercussions négatives importantes sur la qualité des contreparties du Groupe et le niveau des prêts non performants octroyés aux entreprises et aux particuliers.

Au sein du portefeuille Entreprises, les secteurs les plus susceptibles d'être impactés à ce jour concernent notamment les secteurs automobile (1,0% de l'exposition totale du Groupe au 30 septembre 2020), de l'hôtellerie, restauration et loisirs (0,6% de l'exposition totale du Groupe), du transport aérien (moins de 0,5% de l'exposition totale du Groupe) et le transport maritime (moins de 1% de l'exposition totale du Groupe). Le secteur pétrolier et gazier a été impacté très fortement par une baisse de la demande liée à la pandémie et par les actions initialement non coordonnées sur l'offre de la part de plusieurs pays producteurs tels que les pays de l'OPEP et la Russie, entraînant une forte chute des prix du baril ainsi qu'une importante volatilité des cours. Au sein du portefeuille Entreprises, ce secteur représentait environ 2,0% de l'exposition totale du Groupe au 30 septembre 2020.

Ce contexte a entraîné sur le premier semestre une augmentation significative du coût du risque du Groupe. Cette hausse tient compte de la modification de nos perspectives futures en accord avec les principes IFRS 9. Le coût du risque en 2020 est naturellement attendu à un niveau plus élevé que les années précédentes.

A titre d'information, le coût du risque s'établit à 40 points de base (pb) au troisième trimestre 2020. Le coût du risque est attendu sur l'année 2020 à 70 pb environ. Au 30 septembre 2020, le taux de créances douteuses s'établit à 3,4%.

Les résultats et la situation financière du Groupe ont été affectés par les évolutions défavorables des marchés financiers dues à la crise de la Covid-19 observées en mars et avril 2020 (volatilités extrêmes, forte baisse des marchés actions et indices, élargissement des spreads de crédit, baisse brutale et inattendue des dividendes, etc.). Ces conditions exceptionnelles ont affecté notamment la gestion des produits structurés sur actions. A titre d'illustration, les encours pondérés du risque (RWA) liés au risque de marché sont ainsi en hausse de 9% sur le 3ème trimestre 2020 par rapport à la situation à fin décembre 2019, à 15,9 milliards d'euros.

La situation s'est depuis améliorée sur les marchés financiers à la suite des plans de relance annoncés par les gouvernements, des politiques accommodantes des banques centrales et d'un déconfinement progressif, mais la perspective de nouvelles vagues épidémiques et les incertitudes associées pourraient se traduire par un nouvel impact négatif sur les activités de marché du Groupe : baisse d'activité, hausse des coûts de couverture, pertes de trading, augmentation des réserves pour risque de marché, réduction de la liquidité sur certains marchés, pertes opérationnelles liées aux activités de marché, etc.

À titre d'information, les activités de Marché et Services aux Investisseurs, qui concentrent l'essentiel des risques de marché du Groupe, représentent 3 milliards d'euros de produit net bancaire, soit 18% des revenus globaux du Groupe sur les trois premiers trimestres 2020.

Les mesures de confinement ont amené le Groupe à recourir massivement au travail à distance, y compris sur une partie significative de ses activités de marché. Ce fonctionnement en réponse immédiate à la situation de crise accroît le risque d'incidents opérationnels et le risque de cyber-attaque. L'ensemble du personnel reste par ailleurs sujet au risque sanitaire au niveau individuel, avec des impacts potentiels en termes d'organisation et de continuité de l'activité en cas d'absence prolongée.

L'environnement inédit généré par la crise de la Covid-19 pourrait altérer les résultats des modèles utilisés au sein du Groupe (notamment en matière de valorisation des actifs et d'évaluation des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit), du fait notamment d'un calibrage effectué sur des périodes non comparables à la crise actuelle ou d'hypothèses qui ne seraient plus plausibles, conduisant les modèles au-delà de leur zone de validité. La baisse de performance temporaire et le recalibrage de ces modèles pourraient avoir un impact négatif sur le résultat du Groupe.

Suite à la recommandation de la Banque Centrale Européenne (BCE) le 27 mars 2020 aux institutions financières de la zone euro de suspendre les distributions de dividendes et les rachats d'actions à la lumière de la pandémie de Covid-19 jusqu'à octobre 2020 au moins, le Conseil d'administration du 31 mars 2020 a décidé de supprimer le versement du dividende prévu au titre de l'exercice 2019. La BCE a étendu le 28 juillet 2020 sa recommandation faite aux banques de ne pas verser de dividendes et de ne pas racheter d'actions avant janvier 2021. La BCE examinera si cette orientation reste nécessaire au quatrième trimestre 2020, en tenant compte de l'environnement économique, de la stabilité du système financier et de la fiabilité de la planification des fonds propres. Au cours du deuxième semestre 2020, le Conseil d'administration proposera des orientations en matière de distribution aux actionnaires ⁽¹⁾. Par ailleurs, dans le cadre des mesures et des actions de soutien mises en place par les banques centrales et les gouvernements, des restrictions ou des recommandations supplémentaires en matière de gestion de ses activités, de politique de distribution ou d'allocation du capital pourraient être émises. Enfin, de futures restrictions de versement de dividendes, notamment sous la pression de l'opinion publique, ne peuvent pas être exclues à ce stade. L'incertitude quant à la durée et à l'ampleur de la pandémie de Covid-19 rend difficile la prévision de l'impact sur l'économie mondiale. Les conséquences sur le Groupe dépendront de la durée de la pandémie, des mesures prises par les gouvernements et banques centrales et de l'évolution du contexte sanitaire mais également économique, financier et social.

(1) Voir communiqué de presse des résultats au 30 septembre 2020, page 13

2 GESTION DU CAPITAL ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES

Le montant total d'encours pondérés apparaissant dans ce chapitre (351,9 milliards d'euros : cf. tableaux 1, 2 et 3 ci-dessous) présente un écart de 0,4 milliard d'euros avec le montant publié à travers la communication financière du 5 novembre du groupe Société Générale au titre du troisième trimestre 2020, ainsi qu'avec le quatrième amendement au Document d'Enregistrement Universel 2020. Cet écart s'explique par la prise en compte, dans la présente information réglementée, du phasage relatif aux dispositions transitoires liées à l'application de la norme IFRS 9.

2.1 FONDS PROPRES

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2020, Société Générale a émis 500 M USD (équivalents à 427 M EUR) d'instruments subordonnés Tier 2. Le Groupe a par ailleurs procédé, sur cette période, au remboursement à première date de call d'une émission Additional Tier 1 de 1 500 M USD émise en juin 2014 et de deux émissions Tier 2 de 1 200 M CNH et 13 300 M JPY émises en juin 2015.

TABLEAU 1 : FONDS PROPRES PRUDENTIELS ET RATIOS DE SOLVABILITE CRR/CRD4⁽¹⁾

<i>(En M EUR)</i>	30.09.2020	31.12.2019
Capitaux propres part du Groupe	60 593	63 527
Titres super subordonnés (TSS)	(7 872)	(9 500)
Titres subordonnés à durée indéterminée (TSDI)	(274)	(283)
Capitaux propres consolidés, part du Groupe, net des TSS et TSDI	52 447	53 744
Participations ne donnant pas le contrôle	4 213	3 928
Immobilisations incorporelles	(2 273)	(2 214)
Écarts d'acquisitions	(3 715)	(4 302)
Dividendes proposés à l'AG et coupons à verser sur TSS et TSDI	(112)	(102)
Déductions et retraitements prudentiels	(4 453)	(5 057)
Total des fonds propres Common Equity Tier 1	46 107	45 997
Titres super subordonnés (TSS) et actions de préférence	7 872	8 165
Autres fonds propres additionnels de catégorie 1	182	84
Déductions <i>additional Tier 1</i>	(137)	(137)
Total des fonds propres Tier 1	54 024	54 109
Instruments <i>Tier 2</i>	12 119	13 032
Autres fonds propres additionnels de catégorie 2	244	42
Déductions <i>Tier 2</i>	(1 442)	(1 915)
Fonds propres globaux	64 945	65 268
Total des encours pondérés	351 864	345 010
Encours pondérés au titre du risque de crédit	283 917	282 536
Encours pondérés au titre du risque de marché	15 939	14 513
Encours pondérés au titre du risque opérationnel	52 008	47 961
Ratios de solvabilité		
Ratio <i>Common Equity Tier 1</i>	13,1%	13,3%
Ratio <i>Tier 1</i>	15,4%	15,7%
Ratio global	18,5%	18,9%

(1) Ratios constitués selon les règles CRR/CRD4 publiées le 26 juin 2013, incluant le compromis danois pour les activités d'assurance. Ratios 30/09/2020 incluant le phasage au titre d'IFRS 9 et le « quick fix » prudentiel (ratio CET1 de 12,9% sans phasage), avec non-reconnaissance du résultat net annuel positif des minoritaires et non-prise en compte du calcul d'estimation de distribution de dividendes basé sur le résultat net annuel sous-jacent. Chiffres 31/12/2019 retraités de l'annulation du dividende 2019, en lien avec les restrictions au versement de dividendes émises par les autorités européennes.

2.2 EXIGENCES DE FONDS PROPRES

TABLEAU 2 : EXIGENCES DE FONDS PROPRES ET ENCOURS PONDERES DU GROUPE (OV1)

(En M EUR)	Encours pondérés des risques (RWA)		Exigences de fonds propres	
	30.09.2020	31.12.2019	30.09.2020	31.12.2019
Risque de crédit (à l'exclusion du Risque de contrepartie)	247 726	251 113	19 818	20 089
<i>dont approche standard</i>	89 024	93 302	7 122	7 464
<i>dont approche fondée sur les notations internes « fondation » IRBF</i>	4 967	4 725	397	378
<i>dont approche fondée sur les notations internes avancées IRBA</i>	132 749	133 026	10 620	10 642
<i>dont action en approche IRB sous méthode de pondération simple ou approche du modèle interne (IMA)</i>	20 986	20 061	1 679	1 605
Risque de contrepartie	22 991	19 567	1 839	1 565
<i>dont montant d'exposition au risque pour les contributions au fonds de défaillance d'une contrepartie centrale</i>	832	1 077	67	86
<i>dont CVA</i>	3 242	2 586	259	207
Risque de règlement-livraison	24	41	2	3
Expositions de titrisation dans le portefeuille bancaire (après plafonnement) ⁽¹⁾	5 103	3 762	408	301
<i>dont approche fondée sur les notations externes (SEC-ERBA) incluant l'approche IAA</i>	3 315	1 836	265	147
<i>dont approche fondée sur les notations internes (SEC-IRBA)</i>	1 626	1 860	130	149
<i>dont approche standard (SEC-SA)</i>	162	66	13	5
Risque de marché	15 939	14 513	1 275	1 161
<i>dont approche standard</i>	1 369	1 373	110	110
<i>dont IMA</i>	14 570	13 140	1 166	1 051
Grands risques	-	-	-	-
Risque opérationnel	52 008	47 961	4 161	3 837
<i>dont approche par indicateur de base</i>	-	-	-	-
<i>dont approche standard</i>	2 362	2 470	189	198
<i>dont approche par mesure avancée</i>	49 646	45 491	3 972	3 639
Montants inférieurs aux seuils de déduction (soumis à une pondération de risque de 250%)	8 075	8 052	646	644
Ajustement plancher	-	-	-	-
TOTAL	351 864	345 010	28 149	27 601

(1) Les montants de RWA et d'exigences de fonds propres du 31 décembre 2019 relatifs à la titrisation dans le portefeuille bancaire sont présentés conformément à la nouvelle classification par approche prudentielle.

Le tableau qui suit présente la ventilation des actifs pondérés du Groupe par pôle :

TABLEAU 3 : VENTILATION PAR PÔLE DES ENCOURS PONDERES (RWA) PAR TYPE DE RISQUE

<i>(En Md EUR)</i>	Crédit	Marché	Opérationnel	Total	Total
				30.09.2020	31.12.2019
Banque de détail en France	92,0	0,1	5,4	97,5	97,8
Banque de détail et Services Financiers Internationaux	105,3	0,1	6,8	112,2	115,3
Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs	76,8	15,5	32,2	124,5	117,7
Hors Pôles	9,8	0,2	7,6	17,7	14,1
GROUPE	283,9	15,9	52,0	351,9	345,0

Au 30 septembre 2020, la ventilation des encours pondérés (351,9 milliards d'euros) s'analyse comme suit :

- le risque de crédit représente 81% des encours pondérés (dont 37% pour la Banque de détail et Services Financiers Internationaux) ;
- le risque de marché représente 5% des encours pondérés (dont 97% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs) ;
- le risque opérationnel représente 15% des encours pondérés (dont 62% pour la Banque de Grande Clientèle et Solutions Investisseurs).

2.3 RATIO DE LEVIER

TABLEAU 4 : SYNTHÈSE DU RATIO DE LEVIER ET PASSAGE DU BILAN COMPTABLE SUR PÉRIMÈTRE PRUDENTIEL À L'EXPOSITION LEVIER ⁽¹⁾

<i>(En M EUR)</i>	30.09.2020	31.12.2019
Fonds propres Tier 1 ⁽²⁾	54 024	54 109
Total bilan prudentiel actif	1 321 552	1 203 797
Ajustements au titre des actifs fiduciaires inscrits au bilan mais exclus de l'exposition de levier	-	-
Ajustements au titre des expositions sur dérivés	(130 867)	(80 869)
Ajustements au titre des opérations de financement sur titres ⁽³⁾	4 314	(3 037)
Exposition hors bilan (engagements de financement et garanties financières)	105 584	103 856
Ajustements techniques et réglementaires (déductions prudentielles Fonds propres Tier 1)	(8 203)	(10 217)
Ajustements techniques et réglementaires (exemptions Epargne Réglementée et Encours Banques Centrales)	(94 500)	(13 268)
Exposition Levier	1 197 879	1 200 262
Ratio de levier	4,5%	4,5%

(1) Chiffres 30/09/2020 incluant le phasage au titre d'IFRS 9 et le « quick fix » prudentiel, avec non-reconnaissance du résultat net annuel positif des minoritaires et non-prise en compte du calcul d'estimation de distribution de dividendes basé sur le résultat net annuel sous-jacent. Chiffres 31/12/2019 retraités de l'annulation du dividende 2019, en lien avec les restrictions au versement de dividendes émises par les autorités européennes.

(2) La présentation du capital est disponible en Tableau 1 : « Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4 ».

(3) Opérations de financement sur titres : titres reçus en pension, titres donnés en pension, opérations de prêt ou d'emprunt de titres et toutes autres opérations sur titres similaires.

2.4 RATIO DE CONGLOMERAT FINANCIER

Au 30 juin 2020, le ratio conglomérat financier était de 141%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 70,7 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 50,0 milliards d'euros.

Au 31 décembre 2019, le ratio conglomérat financier était de 145%, composé d'un numérateur « Fonds propres du conglomérat financier » de 70,2 milliards d'euros et d'un dénominateur « Exigence réglementaire des entités réglementées » de 48,4 milliards d'euros.

2.5 INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLÉMENTAIRES SUR LE CAPITAL ET L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

TABLEAU 5 : COMPARAISON DES FONDS PROPRES ET DES RATIOS DE SOLVABILITE ET DE LEVIER AVEC ET SANS APPLICATION DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES RELATIVES A LA NORME IFRS 9 OU AUX PCA ANALOGUES

MODÈLE QUANTITATIF						
En MEUR		a	b	c	d	e
		T	T-1	T-2	T-3	T-4
Fonds propres disponibles (montants)						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	46 107	45 158			
2	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	45 481	44 508			
3	Fonds propres de catégorie 1	54 024	53 358			
4	Fonds propres de catégorie 1 si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	53 398	52 708			
5	Total des Fonds propres	64 945	64 552			
6	Total des Fonds propres si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	64 319	63 902			
Total des Actifs pondérés en fonction du risque (montants)						
7	Total des actifs pondérés en fonction du risque	351 864	360 423			
8	Total des actifs pondérés en fonction du risque comme si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	352 330	360 749			
Ratios de fonds propres						
9	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	13,1%	12,5%			
10	Fonds propres de base de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	12,9%	12,3%			
11	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	15,4%	14,8%			
12	Fonds propres de catégorie 1 (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	15,2%	14,6%			
13	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque)	18,5%	17,9%			
14	Total des Fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition au risque) si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	18,3%	17,7%			
Ratio de levier						
15	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier	1 197 879	1 248 204			
16	Ratio de levier	4,5%	4,3%			
17	Ratio de levier si les dispositions transitoires liées à la norme IFRS 9 ou aux PCA analogues n'avaient pas été appliquées	4,4%	4,2%			

3 RISQUE DE CREDIT ET DE CONTREPARTIE

3.1 INFORMATIONS QUANTITATIVES

TABLEAU 6 : EXPOSITIONS PERFORMANTES ET NON PERFORMANTES ET PROVISIONS CORRESPONDANTES (MODÈLE 4 NPL)

Le calcul du montant de prêts et créances a été modifié pour exclure des encours bruts la valeur nette comptable des immobilisations de location simple.

30.09.2020															
	Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions										Sûretés et garanties financières reçues				
	Valeur comptable brute/montant nominal			Expositions non performantes – dépréciations cumulées,			Expositions performantes – dépréciations cumulées et provisions				Expositions non performantes variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sortie partielle du bilan cumulée	Sur les expositions performantes	Sur les expositions non performantes
	Expositions performantes			Expositions non performantes			Expositions performantes et provisions			Expositions non performantes et provisions					
	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾	TOTAL	dont étape 1 ⁽¹⁾	dont étape 2 ⁽²⁾	TOTAL	dont étape 2 ⁽²⁾	dont étape 3 ⁽³⁾			
<i>(En M EUR)</i>															
Prêts et avances	500 166	467 517	32 649	17 737	-	17 737	(2 713)	(1 153)	(1 560)	(9 166)	-	(9 166)	(1 195)	258 453	3 972
<i>Banques centrales</i>	10 252	10 250	2	-	-	-	(5)	(5)	(0)	-	-	-	-	2	-
<i>Administrations publiques</i>	26 173	25 751	422	123	-	123	(13)	(7)	(6)	(64)	-	(64)	(0)	5 010	45
<i>Établissements de crédits</i>	13 349	12 949	400	11	-	11	(6)	(5)	(1)	(6)	-	(6)	(0)	1 675	0
<i>Autres sociétés financières</i>	33 251	33 175	75	188	-	188	(18)	(15)	(4)	(95)	-	(95)	-	6 479	44
<i>Sociétés non financières</i>	207 679	189 119	18 560	9 044	-	9 044	(1 528)	(600)	(928)	(4 700)	-	(4 700)	(375)	98 555	2 412
<i> Dont petites et moyennes entreprises</i>	46 486	41 230	5 256	3 464	-	3 464	(514)	(174)	(340)	(1 935)	-	(1 935)	-	29 611	933
<i>Ménages</i>	209 462	196 273	13 188	8 371	-	8 371	(1 144)	(522)	(622)	(4 300)	-	(4 300)	(820)	146 733	1 470
Encours des titres de créances	68 475	68 316	158	16	-	16	(9)	(7)	(2)	(8)	-	(8)	-	4 942	-
<i>Banques centrales</i>	4 503	4 462	40	-	-	-	(3)	(1)	(1)	-	-	-	-	-	-
<i>Administrations publiques</i>	48 999	48 976	23	8	-	8	(6)	(5)	(1)	(8)	-	(8)	-	-	-
<i>Établissements de crédits</i>	6 893	6 893	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	219	-
<i>Autres sociétés financières</i>	4 003	3 908	95	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	2 055	-
<i>Sociétés non financières</i>	4 077	4 077	-	8	-	8	(0)	(0)	-	-	-	-	-	2 667	-
Expositions hors bilan	392 579	383 685	8 895	1 193	-	1 193	(539)	(228)	(311)	(389)	-	(389)	-	51 593	272
<i>Banques centrales</i>	74	74	-	-	-	-	(0)	(0)	-	-	-	-	-	-	-
<i>Administrations publiques</i>	5 755	5 670	85	1	-	1	(2)	(1)	(1)	-	-	-	-	3 095	1
<i>Établissements de crédits</i>	108 122	107 658	464	6	-	6	(42)	(1)	(41)	-	-	-	-	375	1
<i>Autres sociétés financières</i>	72 440	71 969	471	1	-	1	(10)	(7)	(3)	(1)	-	(1)	-	5 455	0
<i>Sociétés non financières</i>	190 448	182 887	7 562	1 075	-	1 075	(426)	(193)	(233)	(367)	-	(367)	-	37 438	256
<i>Ménages</i>	15 741	15 428	313	111	-	111	(59)	(26)	(32)	(21)	-	(21)	-	5 229	14
TOTAL	961 220	919 518	41 702	18 947	-	18 947	(3 262)	(1 388)	(1 874)	(9 562)	-	(9 562)	(1 195)	314 988	4 243

(1) Actifs sans augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale

(2) Actifs présentant une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, mais non dépréciés

(3) Actifs dépréciés

3.2 DETAIL RISQUE DE CREDIT

TABLEAU 7 : ÉVOLUTION DES RWA ET DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CRÉDIT EN APPROCHE IRB (CR8)

<i>(En M EUR)</i>	RWA	Exigences de fonds propres
RWA de fin de la période précédente (30.06.2020)	171 137	13 691
Volume	696	56
Qualité des actifs	(8 319)	(666)
Mise à jour des modèles	-	-
Méthodologie	2 296	184
Acquisitions et cessions	-	-
Change	(1 320)	(106)
Autre	380	30
RWA de fin de la période de reporting (30.09.2020)	164 872	13 190

3.3 DETAIL RISQUE DE CONTREPARTIE

TABLEAU 8 : ÉVOLUTION DES RWA ET DES EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE CONTREPARTIE EN APPROCHE IRB (CCR7)

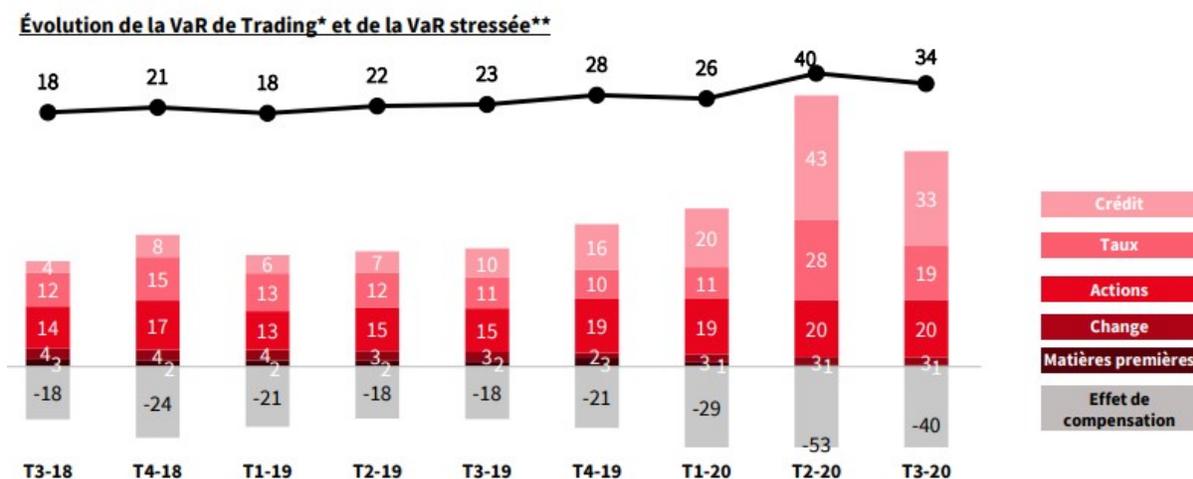
<i>(En M EUR)</i>	RWA – IRB IMM	RWA – IRB hors IMM	RWA – Total IRB	Exigences de fonds propres – IRB IMM	Exigences de fonds propres – IRB hors IMM	Exigences de fonds propres – Total IRB
RWA de fin de la période précédente (30.06.2020)	13 187	2 689	15 876	1 055	215	1 270
Volume	331	1 027	1 358	26	82	109
Qualité des contreparties	(19)	25	6	(2)	2	0
Mise à jour des modèles	-	-	-	-	-	-
Méthodologie	(72)	-	(72)	(6)	-	(6)
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-
Change	(251)	(64)	(315)	(20)	(5)	(25)
Autre	(72)	139	66	(6)	11	5
RWA de fin de la période de reporting (30.09.2020)	13 103	3 815	16 919	1 048	305	1 353

Le tableau ci-dessus présente les données sans la CVA (*Credit Valuation Adjustment*) qui est de 2,8 milliards d'euros en méthode avancée.

4 RISQUE DE MARCHÉ

4.1 EVOLUTION DE LA VAR DE TRADING

Moyenne trimestrielle de la Valeur en Risque (VaR) à 99%, indicateur synthétique permettant le suivi au jour le jour du risque de marché pris par la banque, en particulier dans ses activités de trading, en millions d'euros :



VaR stressée** à 1 jour, 99% en M EUR	T3-19	T4-19	T1-20	T2-20	T3-20
Minimum	17	23	23	49	28
Maximum	60	61	108	89	58
Moyenne	34	38	56	66	41

* VaR de trading : mesure sur un an d'historique (soit 260 scénarii) du plus grand risque obtenu après élimination de 1% des occurrences les plus défavorables.

** VaR Stressée : approche identique à celle de la VaR (« simulation historique » avec des chocs « 1 jour » et un intervalle de confiance à 99%), mais sur une fenêtre historique fixe d'un an correspondant à une période de tensions financières significatives, plutôt qu'une période glissante d'un an.

4.2 EXIGENCES DE FONDS PROPRES AU TITRE DU RISQUE DE MARCHÉ – INFORMATIONS QUANTITATIVES COMPLEMENTAIRES

TABLEAU 9 : VARIATION TRIMESTRIELLE DES RWA RISQUE DE MARCHÉ EN APPROCHE DU MODÈLE INTERNE (MR2-B)

<i>(En M EUR)</i>	VaR	SVaR	IRC	CRM	Autre	Total RWA	Exigences de fonds propres
RWA de fin de la période précédente (30.06.2020)	5 659	10 822	1 354	1 402	-	19 236	1 539
<i>Ajustement réglementaire</i>	4 055	7 153	-	767	-	11 975	958
<i>RWA fin de journée du trimestre précédent</i>	1 604	3 669	1 354	635	-	7 261	581
Changement dans les niveaux de risque	(1 059)	(3 216)	(136)	(87)	-	(4 497)	(360)
Mises à jour / changements dans les modèles	94	(264)	-	-	-	(170)	(14)
Méthodologie et politique	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions et cessions	-	-	-	-	-	-	-
Mouvements sur le change	(0)	1	-	-	-	0	0
Autre	-	-	-	-	-	-	-
<i>RWA fin de journée du trimestre</i>	1 321	3 425	1 180	1 315	-	7 241	579
<i>Ajustement réglementaire</i>	3 373	3 917	38	-	-	7 328	586
RWA de fin de la période de reporting (30.09.2020)	4 694	7 342	1 218	1 315	-	14 570	1 166

Les effets sont définis comme suit :

- Ajustement réglementaire : delta entre les RWA utilisés pour le calcul des RWA réglementaires et les RWA du dernier jour ou de la dernière semaine de la période ;
- Changements dans les niveaux de risque : évolutions liées aux caractéristiques de marché ;
- Mises à jour/changements dans les modèles : évolutions relatives à la mise à jour significative du modèle liée aux observations (recalibrage) et à l'évolution du périmètre de calcul ;
- Méthodologie et politique : changements découlant de l'évolution de la réglementation ;
- Acquisitions et cessions : évolutions dues à l'achat ou à la vente de lignes métiers ;
- Mouvements sur le change : évolutions découlant de la fluctuation des devises.

5 RISQUE DE LIQUIDITÉ

5.1 RESERVE DE LIQUIDITE

TABLEAU 10 : RESERVE DE LIQUIDITE

<i>(En Md EUR)</i>	30.09.2020	31.12.2019
Dépôts en banques centrales (hors réserves obligatoires)	152	88
Titres HQLA disponibles négociables sur le marché (après décote)	76	81
Autres actifs disponibles éligibles en banques centrales (après décote)	4	21
TOTAL	233	190

5.2 RATIOS REGLEMENTAIRES

TABLEAU 11 : RATIO LCR

<i>(En M EUR)</i>	30.09.2020
Trimestre se terminant le	
Nombre de points de données utilisés pour le calcul des moyennes	
	<i>Total de la valeur ajustée</i>
COUSSIN DE LIQUIDITÉ	188 059
TOTAL DES SORTIES NETTES DE TRESORERIE	123 023
RATIO DE COUVERTURE DES BESOINS DE LIQUIDITE * (%)	153%

* Le ratio de couverture des besoins de liquidité est calculé sur 12 mois glissants (sur la base des valeurs fin de mois).

5.3 ACTIFS GREVÉS ET NON GREVÉS

TABLEAU 12 : ACTIFS GREVÉS ET ACTIFS NON GREVÉS (AE-ASS)

Le tableau du 31 décembre 2019 a été modifié comme suit :

(En M EUR)	31.12.2019							
	Valeur comptable des actifs grevés	Dont : EHQLA et HQLA	Juste valeur des actifs grevés	Dont : EHQLA et HQLA	Valeur comptable des actifs non grevés	Dont : EHQLA et HQLA	Juste valeur des actifs non grevés	Dont : EHQLA et HQLA
Actifs de l'établissement déclarant	161 565	53 243			1 070 510	145 175		
Instruments de capitaux propres	31 143	21 221			39 712	8 143		
Titres de créance	35 215	31 182	35 215	31 182	65 451	44 911	65 451	44 911
<i>Dont : obligations garanties</i>	86	36	86	36	419	255	419	255
<i>Dont : titres adossés à des actifs</i>	927	151	927	151	2 147	54	2 147	54
<i>Dont : émis par des administrations publiques</i>	30 935	29 885	30 935	29 885	38 564	38 564	38 564	38 564
<i>Dont : émis par des entreprises financières</i>	2 712	422	2 712	422	15 183	4 693	15 183	4 693
<i>Dont : émis par des entreprises non financières</i>	1 569	714	1 569	714	5 759	465	5 759	465
Autres actifs	93 953	-			965 133	91 853		
<i>Dont : Prêts à vue</i>	4 885	-	-	-	113 326	88 584	-	-
<i>Dont : Prêts et avances autres que les prêts à vue</i>	87 223	-	-	-	575 941	1 209	-	-
<i>Dont : Autres</i>	1 719	-	-	-	276 635	2 390	-	-

6 ANNEXES

6.1 INDEX DES TABLEAUX DU RAPPORT SUR LES RISQUES

Chapitre	N° tableau Pilier 3	Titre	Page Pilier 3 2019	Page Pilier 3 30.09.2020	Références réglementaires orientations EBA
5	1	Différence entre périmètre statutaire et périmètre prudentiel	37		
5	2	Rapprochement du périmètre statutaire et du périmètre prudentiel du bilan consolidé	38		
5	3	Entités exclues du périmètre prudentiel	42		
5	4	Montant total des instruments de dette assimilés aux fonds propres Tier 1	44		
5	5	Évolution des dettes éligibles à la constitution des fonds propres	44		
5	6	Composition de l'exigence minimum prudentielle de capital pour Société Générale	45		
5	7	Fonds propres prudentiels et ratios de solvabilité CRR/CRD4	45	5	
5	8	Déductions et retraitements prudentiels au titre de CRR/CRD4	46		
5	9	Exigences de fonds propres et encours pondérés du Groupe	47	6	OV1
5	10	Ventilation par pôle des encours pondérés (RWA) par type de risque	47	7	
5	11	Contribution des principales filiales aux encours pondérés (RWA) du Groupe	48		
5	12	Calcul du ratio TLAC	49		
5	13	Synthèse du ratio de levier et passage du bilan comptable sur périmètre prudentiel à l'exposition levier	50	8	
5	7A	Fonds propres prudentiels et ratio de solvabilité CRR/CRD4 (détail du tableau 7)	51		
5	7B	Modèle transitoire pour la publication des informations sur les fonds propres	53		
5	13A	Résumé du rapprochement entre actifs comptables et expositions aux fins du ratio de levier	56		LRSUM
5	13B	Tableau 13B : Ratio de levier – Déclaration commune	57		LRCOM
5	13C	Tableau 13C : Ratio de levier – Ventilation des expositions au bilan (excepté dérivés, SFT et expositions exemptées)	58		LRSPL
5	14	Participations non déduites dans des entreprises d'assurance	58		INS1
5	15	Flux des fonds propres	58		
5	16	Répartition géographique des expositions de crédit pertinentes pour le calcul du coussin de fonds propres contracyclique	59		CCyB1
5	17	Exigences au titre du coussin contracyclique	59		CCyB2
5	18	Rapprochement du bilan consolidé sous périmètre statutaire et du bilan consolidé sous périmètre prudentiel et affectation dans les catégories de risques réglementaires	60		LI1
5	19	Principales sources de différences entre les montants d'exposition réglementaire et les valeurs comptables des états financiers	64		LI2
6	20	Agences de notation utilisées en approche Standard	74		
6	21	Répartition des EAD par méthode bâloise	75		
6	22	Périmètre d'application des méthodes IRB et Standard par pôle	75		
6	23	Échelle de notation interne de Société Générale et correspondance indicative avec celle des agences	76		

Chapitre	N° tableau Pilier 3	Titre	Page Pilier 3 2019	Page Pilier 3 30.09.2020	Références réglementaires orientations EBA
6	24	Hors clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	77		
6	25	Comparaison des paramètres de risque : PD estimées et réalisées – Hors clientèle de détail	78		CR9
6	26	Comparaison des paramètres de risque : LGD estimées et réalisées – Hors clientèle de détail	79		
6	27	Clientèle de détail – Principales caractéristiques des modèles et méthodes utilisés	80		
6	28	Comparaison des paramètres de risque : PD estimées et réalisées – Clientèle de détail	81		CR9
6	29	Comparaison des paramètres de risque : LGD, EAD estimées et réalisées – Clientèle de détail	82		
6	30	Ventilation géographique des expositions au risque de crédit par catégorie d'expositions des 5 principaux pays	88		
6	31	Variation des encours pondérés (RWA) par méthode sur le risque crédit global (crédit et contrepartie)	88		
6	32	Qualité de crédit des expositions restructurées	90		Modèle 1 NPL
6	33	Expositions performantes et non performantes par nombre de jours d'impayés	91		Modèle 3 NPL
6	34	Expositions performantes et non performantes et provisions correspondantes	92	10-11	Modèle 4 NPL
6	35	Ventilation géographique des actifs par lieu de résidence de la contrepartie	93		Modèle 5 NPL
6	36	Qualité de crédit des prêts et avances par secteur d'activité	94		Modèle 6 NPL
6	37	Évolution du solde des prêts et titres de créance en défaut et ayant fait l'objet d'une réduction de valeur	95		CR2-B
6	38	Sûretés obtenues par prise de possession	95		Modèle 9 NPL
6	39	Catégories d'expositions	96		
6	40	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit global par méthode et catégorie d'expositions	97		
6	41	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit de la clientèle de détail par méthode et catégorie d'expositions	98		
6	42	Ventilation géographique des PD et LGD moyennes	99		
6	43	EAD du portefeuille Entreprises par secteur d'activité	100		
6	44	EAD par zone géographique et principaux pays par catégorie d'expositions	102		
6	45	EAD par zone géographique et principaux pays de la clientèle de détail	104		
6	46	Exposition traitée en méthode standard par catégorie d'expositions et rating externe (hors exposition en défaut)	105		
6	47	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de crédit global par méthode et catégorie d'expositions	107		
6	48	Qualité de crédit des expositions par catégorie d'expositions et instrument	108		CR1-A
6	49	Exposition nette par catégorie d'expositions	109		CRB-B
6	50	Approche standard - exposition et technique d'atténuation du risque de crédit (CRM)	110		CR4
6	51	Approche interne - exposition au risque de crédit par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut - IRBA	112		CR6
6	52	Approche interne - exposition au risque de crédit par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut - IRBF	116		CR6
6	53	Approche standard - EAD ventilée par pondération	118		CR5
6	54	Ventilation géographique des expositions nettes	120		CRB-C

Chapitre	N° tableau Pilier 3	Titre	Page Pilier 3 2019	Page Pilier 3 30.09.2020	Références réglementaires orientations EBA
6	55	Concentration des expositions par type d'industrie ou de contrepartie	124		CRB-D
6	56	Echéance des expositions	128		CRB-E
6	57	Techniques d'atténuation du risque de crédit – Vue d'ensemble	129		CR3
6	58	Effet des dérivés de crédit utilisés comme technique de CRM sur les RWA - IRB	130		CR7
6	59	Financements spécialisés et actions – Approche interne	132		CR10
6	60	Évolution des RWA et des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit en approche IRB	133	12	CR8
6	61	Variation des dépréciations	133		CR2-A
6	62	Exposition, EAD et RWA au titre du risque de contrepartie par méthode et catégorie d'expositions	134		
6	63	Risque de contrepartie en approche interne par catégorie d'expositions et par échelle de probabilité de défaut	135		CCR4
6	64	Risque de contrepartie en approche standard - EAD ventilée par pondération (RW)	138		CCR3
6	65	EAD au titre du risque de contrepartie par zone géographique et principaux pays	140		
6	66	Analyse de l'exposition au risque de contrepartie par approche	140		CCR1
6	67	EAD et RWA sur les contreparties centrales (CCP)	141		CCR8
6	68	Expositions sur dérivés de crédit	142		CCR6
6	69	Expositions sur dérivés de crédit - Focus protections achetées	143		
6	70	Incidences des compensations et sûretés détenues sur les valeurs exposées	143		CCR5-A
6	71	Composition des sûretés pour les expositions au risque de contrepartie	143		CCR5-B
6	72	Évolution des RWA et des exigences de fonds propres au titre du risque de contrepartie en approche IRB	144	12	CCR7
6	73	Exigences de fonds propres au titre de la Credit Valuation Adjustment (CVA)	144		CCR2
6	74	Détail des engagements sur instruments financiers dérivés de transaction (Notionnels) - Périmètre prudentiel	145		
7	75	Encours des positions titrisées par type de sous-jacents	152		
7	76	Encours des positions titrisées dépréciés ou présentant des arriérés de paiement par type de sous-jacents	153		
7	77	Actifs en attente de titrisation par type de sous-jacents	154		
7	78	Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	154		
7	79	Positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille de négociation	155		
7	80	Positions de titrisations conservées ou acquises par région dans le portefeuille bancaire et le dans le portefeuille de négociation	155		
7	81	Qualité des positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille bancaire	156		
7	82	Qualité des positions de titrisations conservées ou acquises par type de sous-jacents dans le portefeuille de négociation	157		
7	83	Agences de notation utilisées en titrisation	158		
7	84	Positions de titrisation conservées ou acquises dans le portefeuille bancaire par approche et par pondération	159		
7	85	Positions de titrisations conservées ou acquises dans le portefeuille de négociation par approche et par pondération	160		

Chapitre	N° tableau Pilier 3	Titre	Page Pilier 3 2019	Page Pilier 3 30.09.2020	Références réglementaires orientations EBA
7	86	Expositions aux titrisations déduites des fonds propres par type de sous-jacents	161		
7	87	Exigences de fonds propres relatives aux titrisations conservées ou acquises dans le portefeuille de négociation	161		
7	88	Expositions aux positions de retitrisation conservées ou acquises	161		
8	89	VaR réglementaire à dix jours, 99% et à un jour, 99%	168		
8	90	SVaR réglementaire à dix jours, 99% et à un jour, 99%	170		
8	91	IRC (99,9%) et CRM (99,9%)	174		
8	92	Exigences de fonds propres et encours pondérés au titre du risque de marché par composante de risques	175		
8	93	Exigences de fonds propres et encours pondérés par type de risque de marché	175		
8	94	Risque de marché en approche standard	176		MR1
8	95	Risque de marché en approche modèle interne	176		MR2-A
8	96	Valeurs dans le portefeuille de négociation selon l'approche des modèles internes	177		MR3
8	97	Variation annuelle des RWA risque de marché en approche modèle interne	178		MR2-B
8	98	Variation trimestrielle des RWA risque de marché en approche modèle interne	178	14	MR2-B
9	99	Encours pondérés et exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	186		
10	100	Sensibilité de la valeur du Groupe à une variation de taux de +10 pb	192		
10	101	Sensibilité de la marge d'intérêt du Groupe	192		
10	102	Sensibilité du ratio Common Equity Tier 1 du Groupe à une variation de la devise de 10% (en points de base)	193		
11	103	Actifs grevés et actifs non grevés	200	16	AE-ASS
11	104	Sûretés reçues	200		AE-COL
11	105	Sources des charges grevant les actifs	201		AE-SOU
11	106	Réserve de liquidité	202	15	
11	107	Ratio LCR	203	15	EU-LIQ1
11	108	Bilan échéancé	204		
15	109	Actions et participations dans le portefeuille bancaire	222		
15	110	Gains et pertes nets sur actions et participations du portefeuille bancaire	223		
15	111	Exigences de fonds propres liées aux actions et participations du portefeuille bancaire	223		